

min, en lui parlant des filles de Philadelphie qui se font enlever par leurs amants, des banquiers de Boston qui s'enfuient avec l'argent des autres et des boxeurs de New-York qui se cassent les dents par plaisir ou se mordent le nez par gageure ! Autant vaudrait-il essayer d'arrêter par de semblables récits les flots d'immigrants européens qui depuis une douzaine d'années s'épanchent sur les rives du nouveau-monde.

Il y a déjà quelques années que la presse franco-canadienne a eu recours à cette tactique; quel résultat a-t-elle amené? a-t-elle fait revenir un seul Canadien sur ses pas? a-t-elle empêché une seule famille de se résigner à émigrer? Puisque nous n'avons pas pu réussir à guérir la contagion, ne serait-il pas temps d'essayer de prévenir le mal? Cessons de dénigrer nos voisins, puisque c'est peine perdue, et mettons-nous bravement à l'œuvre: perçons de nouvelles routes dans les solitudes, cherchons de nouveaux débouchés à notre commerce, dirigeons sur le Bas-Canada une immigration qui, par sa langue, par ses mœurs, par sa religion, s'attire la sympathie des Canadiens-Français. Ces derniers sont très-arriérés pour tout ce qui concerne l'agriculture, et ils ont à peine commencé l'alphabet de la science de l'industrie; jetons dans la population canadienne un élément de la jeune France. Que des cultivateurs français, belges ou suisses viennent apprendre à nos paysans le moyen de tirer parti de toutes les ressources de leurs terres; que des ouvriers des grands ateliers de Paris, que de jeunes ingénieurs versés dans les sciences les plus modernes, que d'entrepreneurs négociants, en relations avec les armateurs et les grandes fabriques de l'Europe méridionale, viennent s'établir parmi nous, pour nous montrer à profiter des richesses minérales et des cours d'eau de notre pays; et alors, sans doute, le paysan canadien, trouvant de tous côtés le travail rémunérateur et l'existence facile, refoulerait tout au fond du cœur le désir qu'il aurait pu avoir autrefois de se rendre aux Etats-Unis.

Tout lecteur aura deviné déjà notre conclusion; la voici: nous avons encore dans le Bas-Canada 117,360,272 acres de terres à livrer au travail, et cette quantité est plus que suffisante pour retenir les Bas-Canadiens, si nous secouons enfin notre apathie nationale. La place ne nous manque point; mais il faut rendre cette place aussi bonne que celle de nos voisins.

La question est toute autre pour les Haut-Canadiens. Chez eux, il ne s'agit point de retenir dans une circonscription déterminée les enfants d'une certaine nationalité; car, à proprement parler, le chiffre des vrais Haut-Canadiens, est insignifiant, et les députés du Haut-Canada, nés presque tous dans l'ancien moule, se préoccupent fort peu du départ des enfants de Kingston, de Toronto ou de Cornwall pour Chicago ou pour le Nebraska, si les places laissées vacantes pour ces émigrants sont occupées immédiatement par un nombre au moins égal d'Irlandais, d'Ecosseis ou d'Anglais. Tandis que les députés bas-canadiens feraient de gaieté de cœur l'abandon de vingt immigrants britanniques pour retenir un seul Canadien-Français dans ses foyers, les représentants du Haut-Canada consentiraient volontiers à voir partir tous les hommes nés dans leur province, s'ils devaient être remplacés par un nombre double ou triple de Grands-Bretons.

Aussi les intérêts des deux provinces sont-ils bien différents. L'une doit chercher à conserver les enfants qui lui restent et l'autre continuera à attirer à elle autant d'étrangers qu'elle le pourra.

On comprend qu'ayant devant eux une pareille mission, les Haut-Canadiens doivent se trouver mal à l'aise avec une réserve de 58 millions d'acres de terres seulement à livrer à l'immigration. Et encore, comme les premiers arrivés ont dû s'emparer des meilleures localités, ce qui est aujourd'hui inoccupé est-il peu propre à contenter l'immigration.

Puisqu'il ne nous reste presque plus de terres aux environs de Kingston, de Toronto et de Londres, faisons, disent les Haut-Canadiens, l'acquisition de la vallée du Saskatchewan. Elle renferme d'immenses prairies, — bien préférables aux forêts, puisque le laboureur peut s'y servir de la charrue le lendemain même de son arrivée, — et une grande partie des immigrants d'Europe, qui à présent prennent la direction des Etats du Nord-Ouest, viendront s'établir dans ce nouveau territoire.

Ainsi raisonnent les politiques haut-canadiens et, sous leur point de vue, ils n'ont pas tort, puisque n'ayant pour but que de

peupler l'Amérique britannique d'autant de sujets britanniques qu'ils le pourront, ils doivent se mettre en mesure de recevoir le plus grand nombre d'immigrants; mais nous, canadiens-français, devons-nous partager leur opinion, puisque avec nos intérêts tout contraires, nous ne pourrions point partager leurs espérances? Que nous faisait à nous en 1846, que la possession d'une certaine partie de l'Oregon fût disputée par les Etats-Unis et par l'Angleterre? et que nous importe aujourd'hui que la compagnie de la Baie d'Hudson et cette Province se disputent les 700 milles de prairie arrosés par le Saskatchewan? Si nous négligeons de favoriser le défrichement des solitudes du Bas-Canada, nos bons habitants en iront-ils moins se confondre dans la masse du peuple des Illinois ou du Wisconsin? ou bien, s'ils oublient le chemin du Bourbonnais pour aller se mêler sur les bords du Saskatchewan aux populations britanniques, en seront-ils moins perdus pour nous? Pourront-ils planter la nationalité française dans ces régions lointaines? ou du moins leur éloignement contribuera-t-il en aucune manière au bien-être de ceux qu'ils auront laissés derrière eux?

Loïn de là, si la colonie de la rivière Rouge et celle du Saskatchewan faisaient partie du Haut-Canada, la supériorité numérique du Haut-Canada sur le Bas-Canada deviendrait tellement évidente que ce dernier ne pourrait plus éviter d'accorder au Haut-Canada la réforme électorale demandée injustement par celui-ci, ou de rompre les liens qui unissent les deux provinces. En ce dernier cas, à quoi nous servirait d'avoir dépensé les fonds publics pour faire l'acquisition de ce lointain territoire, au profit du Haut-Canada? Il est vrai qu'après la réparation des deux Canadas, il y a des politiques qui rêvent l'établissement d'une confédération de toutes les Provinces britanniques de l'Amérique septentrionale et dont ferait partie, en conséquence, la colonie du Saskatchewan. Mais, si celle-ci se trouvait dans cette confédération britannique l'égale du Canada, pourquoi faut-il que ce dernier l'achète à beaux deniers comptants à la compagnie de la Baie d'Hudson ou à l'empire britannique? On a vu aux Etats-Unis, la Virginie abandonner le vaste territoire qu'elle avait au nord de l'Ohio, pour que le gouvernement fédéral y établît de nouveaux Etats. On a vu aussi ce gouvernement central acheter à l'Etat du Texas une partie de son territoire, pour en arrondir le Nouveau-Mexique; mais ce qu'on n'a pas encore vu et ce qu'on n'y verra jamais, pourvu que les Yankees restent aussi habiles qu'ils le sont aujourd'hui, c'est un des Etats achetant un territoire au gouvernement central ou à tout autre propriétaire, afin d'en faire un jour un Etat pareil à lui-même. C'est là pourtant ce que feront les Canadiens s'ils donnent la moindre indemnité pour l'acquisition des territoires de la compagnie de la Baie d'Hudson.

## HISTOIRE DE RICHARD LOYAUTE.

(Voir le Nos. 16, 17 et 19.)

Richard envoya au préfet de police une lettre par laquelle il se plaignait de cette discipline sévère qui l'atteignait dans ses sentiments les plus intimes et lui en faisait perdre la fraîcheur. Dès le lendemain, le préfet vint rendre visite au pamphlétaire et lui exprima le regret de n'avoir pas enjoint à ses employés inférieurs de respecter le cachet des lettres qu'on lui envoyait. Le préfet était un homme du meilleur monde, disposé à adoucir la rigueur de la peine en ce qui lui était possible. "C'est un honneur pour moi que de vous avoir sous ma surveillance, monsieur Richard, et je vais faire tous mes efforts pour vous garder." Richard parut étonné. "—Après votre condamnation, vous devriez être transféré dans une maison de détention, vous en avez le droit; mais je vous conseille de rester ici avec les prévenus; je vais vous en dire la cause et j'espère que vous m'écrirez dès aujourd'hui un petit mot afin que je puisse vous accorder cette faveur. A la Conciergerie, je suis le maître, j'y viens tous les jours, le directeur est sous ma surveillance immédiate; tandis que dans les autres prisons je ne répondrais pas de faire plier les règles plus ou moins sévères dont la direction a le monopole. Restez ici et vous vous en trouverez bien, je vous le garantis." Richard ne répondait pas. "—Ah! je vous comprends, vos